



European Commission

Programme on Environment in Developing Countries

Programme on Tropical Forests and other Forests in Developing Countries

ANNEX I

DESCRIPTION OF THE ACTION

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

I. L'ACTION

1. Description

1.1 Titre

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

1.2 Lieux

Sous-région : Afrique Centrale
Pays d'intervention primaires : Cameroun (Régions : Centre-Sud-Littoral, Nord (-Ouest), Sud-Ouest, Ouest) République Démocratique du Congo (Kinshasa et Bas Congo, Equateur)
Pays d'intervention secondaires : Gabon, Guinée Equatoriale, République du Congo, République Centrafricaine, Tchad

1.3 Coût de l'Action et montant demandé à la Commission européenne (CE)

Coût total éligible de l'Action	Montant demandé à la CE	% du coût total éligible de l'action
3.785.104 EUR	3.025.104 EUR	79.9 %

1.4 Résumé

Objectifs de l'action	<p>Objectifs globaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La valorisation des ressources naturelles contribue à la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale 2. Les forêts en Afrique Centrale sont gérées de façon durable 3. Les institutions actives dans le secteur forêt en Afrique Centrale fonctionnent effectivement 4. Les capacités gouvernementales existent pour promouvoir efficacement la gestion durable des forêts en Afrique Centrale <p>Objectif spécifique : Les revenus des populations sont accrus à travers l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités et la gestion durable des ressources forestières dans un environnement institutionnel favorable</p>
Partenaire(s) local(aux)	Secteur privé, organisations professionnelles paysannes, organisations gouvernementales et non-gouvernementales, institutions régionales, services de développement des affaires, institutions de recherche
Groupe(s) cible(s)	Secteur privé (petites et moyennes entreprises de production forestière et tous les acteurs concernés), groupements paysans, organisations professionnelles, services gouvernementaux, collectivités locales
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu 2. Les filières des produits forestiers non ligneux (PFNL) prioritaires sont développées 3. Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication 4. Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale
Principales activités	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière dans l'organisation, la production, la transformation, la commercialisation, et le marketing des PFNL 2.1 Réaliser des études de la production, de la consommation et de marché sur les PFNL cibles 2.2 Vulgariser les technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits 2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées 2.4 Améliorer le système d'information sur le marché pour les PFNL cibles 3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur 3.2 Développer et vulgariser les techniques de collecte durable des PFNL 3.3 Analyser le potentiel de certification des PFNL prioritaires 4.1 Développer une stratégie sous-régionale pour une meilleure valorisation des PFNL 4.2 Faciliter les relations entre le secteur public et le secteur privé au niveau sous-régional et international 4.3 Etablir un réseau des institutions actives pour le développement des petites entreprises de production forestière 4.4 Etablir un système d'évaluation de valeur réelle des PFNL
Durée	36 mois

Le projet cible l'Afrique Centrale, notamment le Cameroun et la République Démocratique du Congo et répond au programme « Forêt », priorités B1, B2 et B5 de l'appel à la proposition.

1.5 Objectifs

Le projet proposé contribuera à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des ressources naturelles à travers une meilleure valorisation des produits forestiers, notamment des produits forestiers non ligneux, en Afrique Centrale (objectif global).

Le Bassin du Congo fait partie des principaux réservoirs de la diversité biologique forestière tropicale dans le monde. Il joue un rôle économique et social essentiel pour les quelques 100 millions d'habitants qui y vivent, notamment les populations rurales. Tandis que 40 pour cent de la superficie forestière dans le Bassin du Congo est attribuée aux concessions forestières et à l'exploitation du bois, la plupart des populations rurales y compris les populations tributaires dépendent des produits forestiers non ligneux (PFNL¹) pour leur subsistance et la génération des revenus. Les principaux PFNL en Afrique Centrale sont les plantes comestibles, les plantes médicinales, le gibier et les rotins.

La commercialisation des PFNL se fait au niveau local, national, régional et international. Les PFNL exportés dans les zones humides incluent le *Gnetum africanum* (plus de 100 t exportés en France et Belgique), *Prunus africana* (valeur d'exportation de USD 700.000 au Cameroun en 1999) et *Pausinystalia johimbe* (valeur d'exportation de USD 600.000 au Cameroun en 1998). La valeur annuelle du marché national camerounais pour *Ricinodendron heudelotti* est estimée à USD 7 millions.²

Dans les zones (semi-) arides, la commercialisation des PFNL comme le karité et la gomme arabique est économiquement souvent plus importante que l'exploitation du bois. En 1998, le Cameroun a été le quatrième producteur-exportateur de la gomme arabique au niveau mondial avec une exportation de 400 t, soit 1% du commerce international.³

La plupart des PFNL est commercialisée dans le secteur informel ; l'organisation des acteurs par filière est insignifiante. Ce secteur informel représente un potentiel de développement considérable susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales.

En prenant en considération ce potentiel, les activités du projet faciliteront l'accroissement des revenus des populations rurales à travers la promotion de l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités et la gestion durable des ressources naturelles dans un environnement institutionnel favorable (objectif spécifique).

Pour les populations rurales riveraines des forêts, les produits forestiers sont souvent les seules ressources à valoriser. Le projet apportera un appui technique aux acteurs concernés afin de promouvoir le commerce équitable des PFNL en favorisant la gestion durable des ressources naturelles.

Une priorité du projet sera la promotion d'un cadre politique et institutionnel favorable au niveau local, national et sous-régional, afin d'assurer l'accès aux ressources et aux marchés par les populations locales. Vu la prédominance du secteur bois dans le développement et l'application des politiques forestières, le projet facilitera une discussion sur un cadre politique approprié pour promouvoir l'utilisation et la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale.

Le projet renforcera les projets en cours d'exécution par les partenaires et créera des synergies avec les projets d'autres acteurs et bailleurs de fond.

¹ Les PFNL sont définis par la FAO (1999) comme produits d'origine biologique, autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et d'arbres hors forêts.

² FAO. 2005a. National analysis of trade related instruments influencing trade in African Cherry and the African Grey Parrots: Applications and impacts on poverty alleviation and sustainable forest management in Cameroon. By T.G. Chupezi and O. Ndoye. Rome.

³ FAO. 1999. Gum arabic : It's markets and marketing and the opportunities and constraints to their improvement in Sudan ; Part 2 : The international picture and recommendations. Par J.J.W. Coppen, Rome/Khartoum.; FAO. 2005b. Gomme arabique en zone sèche du Cameroun''. Par M. Ntoupka, Maroua/Yaoundé.

1.6 Justification

1.6.1 Pertinence de l'action par rapport aux objectifs du programme

Le projet contribuera à la conservation et à la gestion durable des forêts tropicales à travers la promotion de l'utilisation durable des ressources forestières par les populations locales riveraines des forêts. Le projet se concentrera sur la valorisation des PFNL qui sont des sources de revenus et des moyens de subsistance importants pour les populations locales qui sont souvent localisées dans les zones isolées avec une infrastructure insuffisante.

1.6.2 Pertinence de l'action par rapport aux priorités du programme

Le projet renforce le développement des petites entreprises de production forestière (priorité B2) sur la base d'une gestion durable des ressources forestières et des arbres hors forêts en renforçant le cadre institutionnel afin qu'il assure des bénéfices adéquats aux communautés locales. Le projet promouvra la création de valeur ajoutée, facilitera l'appui et la création d'associations paysannes/professionnelles et de réseaux d'exploitants et favorisera la récolte, le traitement et la commercialisation durable des PFNL.

Ensuite, le projet analysera les aspects juridiques, réglementaires et institutionnelles (priorité B1) liés à la valorisation des produits forestiers pour appuyer le développement d'un cadre institutionnel incitatif à la promotion et au développement des petites entreprises de production forestière.

Enfin, le projet contribuera à l'évaluation de la valeur réelle de la forêt afin d'intégrer les forêts dans des processus de planification économique nationale et des stratégies de réduction de la pauvreté (priorité B5).

1.6.3 Identification des besoins et contraintes perçus dans le(s) pays cible(s) et en particulier dans la/les région(s) concernée(s)

Afin d'assurer la contribution du secteur forestier à la lutte contre la pauvreté en Afrique Centrale, il est indispensable d'assurer la stabilité politique et la sécurité dans la sous-région (notamment dans les régions post-confliktuelles comme en RDC) et d'améliorer l'accès aux ressources, aux marchés et aux informations sur les marchés pour les communautés locales et les autres acteurs concernés.

Les besoins mentionnés ci-dessus concernent tout le secteur forestier mais sont plus accentué dans le secteur informel des PFNL, qui est en même temps un secteur important pour les populations locales riveraines des forêts. Ces populations souffrent des contraintes réelles telles que : l'inaccessibilité des zones forestières, l'instabilité, l'insécurité politique, le manque de gouvernance (y compris la corruption), les difficultés d'accès aux marchés, le manque d'information sur les marchés potentiels et actuels, des techniques inadéquates de gestion des ressources et de transformation des produits et des faibles capacités des administrations et des entrepreneurs forestiers.

Au Cameroun, en dépit des bénéfices actuels et potentiels que procurent les PFNL, ce sous secteur est confronté aux contraintes d'ordres réglementaire, institutionnel et organisationnel, telles que : un cadre réglementaire et institutionnel complexe et non adapté ; un potentiel de la ressource mal connu, une exploitation non adaptée de la ressource qui ne repose ni sur la connaissance de leur phénologie, ni sur les méthodes scientifiques de régénération, une demande en PFNL sans cesse croissante qui pose le problème de la durabilité de leur gestion, l'accès libre aux PFNL qui favorise la surexploitation, l'existence d'un système de taxation, de quotas et de permis d'exploitation des PFNL peu efficace et des filières non organisées.

La RDC est le réservoir d'un quart de toutes les forêts africaines et de 56 % des forêts du Bassin du Congo. 70 % de la population de la RDC habite en zone rurale et dépend fortement de la forêt pour assurer leur moyen d'existence, y compris la cueillette des PFNL, l'agriculture et la chasse. Cette dépendance des ressources forestières s'est accrue au cours des deux dernières décennies suite au délabrement du tissu économique et aux conflits armés. La situation du secteur forestier est actuellement caractérisée par la situation post-conflit, un nouveau code forestier dont la mise en œuvre n'est pas encore effective et les problèmes liés à l'infrastructure et les moyens de communication insuffisants ainsi qu'à la tracasserie abondante. La pression sur les ressources forestières ne fait qu'amplifier le problème de pauvreté des populations rurales et rend difficile la conservation de la diversité biologique. Les PFNL principaux en RDC sont les plantes alimentaires et le gibier. Contrairement aux produits forestiers ligneux, les PFNL font jusqu'en ce moment rarement l'objet des études et des enquêtes.

Tab 1. Résumé des besoins et contraintes perçus dans les pays cibles et régions concernées

Pays cibles	Besoins principaux	Contraintes principales
Cameroun (Centre-Sud-Littoral, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest)	Développement et valorisation des PFNL Création d'un cadre politique favorable pour le développement des petites/moyennes entreprises de production forestière	Manque de collaboration des acteurs de la filière
RDC (Kinshasa, Bas Congo, Equateur)	Réduction de la pauvreté Combattre la famine	Situation de post conflit Incertitude politique à cause des élections prévues

1.6.4 Description du/des groupe(s) cible(s) et estimation du nombre attendu de bénéficiaires directs et indirects

Les groupes cibles du projet sont i) les acteurs du secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises de production forestière ; ii) les groupements paysans ; iii) les organisations professionnelles; iv) les services gouvernementaux et v) les collectivités locales.

Les acteurs du secteur privé regroupent une variété des groupes d'intérêts différents comme les récolteurs, les collecteurs, les transformateurs, les commerçants (au niveau national ainsi que les exportateurs), les pépiniéristes et les permissionnaires (détenteurs de permis). Ces acteurs du secteur privé forment les petites et moyennes entreprises des produits forestiers.

Une partie des acteurs du secteur privé est organisée par des groupements paysans et des organisations professionnelles. Des exemples de groupements paysans incluent les groupes d'initiative commune (GIC) et les groupes d'utilisateur des forêts communautaires. Les organisations professionnelles incluent des associations, des fédérations et des syndicats tels que le Syndicat des Exploitants, Transformateurs, Industriels, Exportateurs des Produits Forestiers Spéciaux du Cameroun (STIEPFS), le *Mount Cameroon Prunus Management Common Initiative Group* (MOCAP) et l'Organisation des Exploitants des PFNL du Cameroun (ONEPCAM). Un cadre de concertation sur la valorisation des PFNL est proposé par le gouvernement camerounais par décret ministériel mais n'est pas encore établi.

Le projet permettra également aux services gouvernementaux de réaliser leur rôle régalié et d'appui technique afin de mieux appuyer le développement des petites entreprises de production forestière, avec la collaboration d'institutions nationales de recherche et de formation dont les capacités seront renforcées à travers leur participation au projet.

Les collectivités locales comme les communes et les mairies jouent un rôle important dans la gestion et la valorisation des ressources naturelles. Dans le contexte de la décentralisation, les collectivités locales ont reçu plus de responsabilités tandis que leurs capacités techniques et financière restent insuffisantes pour accomplir leurs tâches de manière efficace.

Les bénéficiaires directs incluent tous les partenaires et les groupes cibles qui participent activement et directement aux activités du projet telles que les formations, les ateliers et les activités du terrain. L'impact sur les nombreux bénéficiaires indirects sera assuré par l'utilisation des multiplicateurs, la diffusion des fiches techniques et les publications ainsi que par la facilitation d'un débat politique dans la sous-région sur le sujet.

Tab. 2. Bénéficiaires directs et indirects des groupes cibles

Groupe cible	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects	Explication
Secteur privé	1.000 acteurs	+/- 50.000 acteurs	Les bénéficiaires directs participent activement aux activités du projet, y compris dans les sites pilotes. Les bénéficiaires indirects obtiennent des bénéfices à travers des multiplicateurs et le développement des filières prioritaires.
Groupements paysans	7 groupements au minimum	+/- 25 groupements	Le projet cible des groupements dans chaque site pilote. Les leçons tirées du projet seront partagées avec d'autres groupements qui bénéficieront indirectement du projet.
Organisations professionnelles	4 au minimum	+/- 20 organisations professionnelles	Le projet cible des organisations professionnelles au niveau de chaque pays d'intervention, en mettant l'accent sur les organisations professionnelles relatives aux filières prioritaires identifiées.
Secteur Public ; Services gouvernementaux	300 agents gouvernementaux 3 Institutions de recherche et de formation 10 Chercheurs-formateurs	1.000 agents au minimum Autres institutions et chercheurs à travers des réseaux existants	Les services gouvernementaux aux niveaux local, national et sous-régional profiteront directement de l'appui technique du projet.
Collectivités locales	7 collectivités	20 collectivités au minimum	Les bénéficiaires directs participent activement aux activités du projet, notamment dans les sites pilotes.

1.6.5 Raisons motivant le choix du/des groupe(s) cible(s)

La conservation des forêts n'est possible si les populations locales riveraines de ces forêts peuvent bénéficier de la valorisation des ressources forestières sur la base d'une gestion durable. C'est pourquoi le projet ciblera tous les acteurs qui sont directement impliqués dans l'utilisation des produits et dans la gestion des ressources forestières. La plupart de ces acteurs sont des femmes – dans les zones humides du Cameroun, par exemple, 94 % des commerçants sont des femmes (FAO, 2005a).

Les récolteurs sont les acteurs avec l'accès direct aux ressources forestières. Toutes les activités concernant la gestion des ressources forestières doivent impérativement cibler les récolteurs concernés.

Les récolteurs vendent souvent les produits aux collecteurs locaux, qui assurent le stockage et, selon les produits, la première transformation (ou tri) de ces produits. Pour certains produits, il existe des transformateurs spécialisés, qui assurent la transformation du produit brut au produit final. Les collecteurs/transformateurs sont des acteurs clés qui permettent de promouvoir l'amélioration de la qualité du produit et de créer une valeur ajoutée au produit.

Les commerçants assurent la vente du produit final aux consommateurs. Ils jouent un rôle important dans la filière en liant les acteurs de la filière aux consommateurs finaux.

Les permissionnaires jouent un rôle clé dans la filière car ils possèdent le permis officiel qui permet la commercialisation des produits forestiers. Néanmoins, ils participent rarement au commerce en tant que récolteur, collecteur ou vendeur. Ils sont les interlocuteurs officiels des services gouvernementaux qui délivrent les permis d'exploitation.

Selon les spécificités du produit, de la filière et du marché (local, national, sous-régional, international), plusieurs fonctions mentionnées ci-dessus peuvent être assurées par le même acteur ou par les différents acteurs. Le projet s'assurera que tous les acteurs concernés participeront aux activités du projet.

Le projet renforcera l'organisation des acteurs mentionnés ci-dessus et appuiera toutes les organisations qui regroupent ou représentent ces acteurs, notamment les groupements paysans et les organisations professionnelles.

Le projet ciblera également les agents des services gouvernementaux aux niveaux local et national. Ils devront être impliqués dans toutes les activités du projet. Le projet donnera un appui technique aux services pour mieux réaliser leur rôle régalien et d'appui technique avec une participation appropriée des institutions nationales de recherche et de formation.

Le rôle des collectivités locales devient plus important dans le contexte de la décentralisation. Ce processus implique le changement des rôles et des responsabilités de chaque acteur. Le rôle des collectivités locales et la collaboration avec les services gouvernementaux restent souvent flous. C'est pourquoi il serait important que le projet implique les collectivités locales, ainsi que les services gouvernementaux dans chaque activité du projet afin de renforcer leurs capacités.

1.6.6 Identification des besoins et contraintes du/des groupe(s) cible(s)

Les besoins et contraintes pour chaque groupe cible sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tab 3. Besoins principaux des groupes cibles du projet

Groupe cible	Besoins
1. Secteur privé	Techniques de récolte adaptée, informations fiables sur le marché (e.g. offre et demande, qualités demandées, trends), techniques de stockage et de transformation appropriées, techniques de multiplication, information sur la filière et le cadre légal
2. Groupements paysans	Voir 1, capacités institutionnelles pour gérer l'organisation, capacités de gestion d'entreprise
3. Organisations professionnelles	Voir 1 et 2, liaisons avec des partenaires économiques aux niveaux national et international
4. Secteur public Services gouvernementaux et institutions de recherche et de formation	Ressources humaines et financières afin d'accomplir leur mission, compétences élargies et disponibilité des informations demandées par les acteurs pour assurer leur soutien. Meilleure définition des besoins et meilleure diffusion des technologies appropriées par l'amélioration de l'interface entre les acteurs de la recherche et du développement
5. Collectivités locales	Voir 4, souvent il existe au niveau des collectivités plus d'insuffisances en comparaison avec les services gouvernementaux.

1.6.7 Pertinence de l'action par rapport au(x) groupe(s) cible(s)

Tous les groupes cibles mentionnés ci-dessus bénéficieront des actions du projet. Au niveau local, les populations dans les sites pilotes augmenteront leurs revenus par le soutien au développement des entreprises paysannes et des organisations locales (résultat 1). Les services gouvernementaux et les collectivités locales concernés renforceront leurs capacités à travers le projet.

Le développement des filières des produits forestiers non ligneux prioritaires telles que la gomme arabique et le gnetum (résultat 2) fournira des bénéfices à tous les acteurs de la filière concernée.

Les producteurs et récolteurs vont directement bénéficier du renforcement de leurs capacités dans l'application des techniques de récolte et de la domestication des PFNL (résultat 3). Ces techniques contribueront à l'amélioration de la disponibilité des PFNL clés.

Le renforcement des cadres institutionnel et légal du secteur PFNL en Afrique Centrale (résultat 4) assurera la durabilité à long terme du projet pour le bénéfice des différents acteurs concernés. Le projet créera un forum de discussion afin de permettre aux acteurs, notamment aux acteurs ruraux, d'articuler leurs besoins. Le forum contribuera à la sensibilisation des politiciens, par exemple à travers le réseau des parlementaires de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC). Il facilitera également la participation des acteurs au débat politique de la Commission en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et liera le secteur public avec le secteur privé.

1.7 Description détaillée des activités

Résultat 1 : Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu

Dans le contexte de ce résultat, le projet renforcera et développera les capacités des entrepreneurs locaux dans des sites pilotes du Cameroun (quatre sites : Centre-Sud-Littoral, Nord-Ouest, Sud-Ouest-Ouest et Est) et en RDC

(trois sites : Kinshasa, Equateur et Bas-Congo). Les sites seront localisés dans les zones riveraines des forêts communautaires. Le projet appuiera le développement des petites entreprises en soutenant leur organisation et leurs capacités de marketing. Selon les besoins, il soutiendra les petites entreprises déjà existantes ou créera des nouvelles entreprises afin d'accroître les revenus des entrepreneurs de façon durable à travers la diversification des sources de revenus.

Activité principale 1.1 : Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière dans l'organisation et pour la production, la transformation, la commercialisation et le marketing des PFNL

Cette activité renforcera les capacités locale d'entrepreneuriat en appliquant la méthodologie « Analyse et Développement des Marchés » (ADM)⁴ comme approche « cadre », et en prenant en considération d'autres méthodologies appliquées dans la sous région. L'activité analysera les dynamiques organisationnelles au niveau local, réalisera des ateliers (notamment locaux) et appuiera l'organisation des communautés afin de faciliter le renforcement ou la création de ventes groupées et améliorera la professionnalisation des populations locales, notamment des femmes.

La FAO sera responsable de la coordination de cette activité et facilitera l'application de l'approche ADM. La SNV coordonnera les activités sur les sites pilotes au Cameroun, ICRAF/CIFOR coordonneront les activités dans les sites en RDC.

Sous-activité 1.1.1 Analyser tous les facteurs avec impact sur le développement des petites et moyennes entreprises des filières PFNL, y compris les aspects fonciers et genres

Cette sous-activité correspond à la phase préparatoire d'ADM. Elle inclut la réalisation des études socio-économiques afin d'élaborer des propositions d'un cadre socio-économique favorable au développement des petites entreprises de production forestière. D'autre part, elle analyse tous les facteurs de l'impact sur les petites entreprises forestières (potentialités, contraintes), y compris la situation des populations tributaires (minorités), le rôle des femmes dans le commerce des PFNL, l'accès de la population aux ressources et aux permis d'exploitation et l'impact des autres secteurs sur les petites entreprises forestières.

Sous-activité 1.1.2 Analyser la situation existante avec les groupes cibles

Cette sous-activité correspond à la phase 1 d'ADM. Pendant cette phase, le projet soutiendra les producteurs et les commerçants locaux à identifier les PFNL prioritaires et à analyser leurs contraintes immédiates en considérant les aspects environnementaux, économiques, technologiques, institutionnels, socioculturels et légaux. Pendant cette phase, les objectifs économiques des entreprises seront définis par les populations locales concernées.

Sous-activité 1.1.3 Sélectionner les produits, identifier et analyser les marchés potentiels/actuels pour les PFNL prioritaires

Cette sous-activité correspond à la phase 2 d'ADM. Pendant cette phase, les producteurs sélectionneront les meilleurs produits tout en renforçant leurs capacités à développer leurs entreprises. Les informations détaillées seront recueillies sur les marchés, ainsi que la gestion des ressources, etc. aux niveaux régional, national et international. D'autres investigations pourront être faits pour compléter l'information, afin de choisir les produits les plus prometteurs. En ce qui concerne les PFNL sélectionnés, le projet facilitera le renforcement ou la création des groupes d'intérêt.

Sous-activité 1.1.4 Assister les paysans au développement des plans de gestion et des plans de développement

Cette sous-activité correspond à la phase 3 d'ADM. Pendant cette phase, le projet renforcera les capacités de l'entrepreneuriat et de la gestion durable des PFNL afin d'élaborer les plans de développement des entreprises, de préparer sa mise en œuvre et de formuler des plans de gestion simple pour les produits sélectionnés. Les producteurs et commerçants sont guidés durant une phase d'expérimentation et reçoivent la formation nécessaire. Ils apprennent à suivre les progrès de leurs entreprises et à s'adapter aux changements.

Résultat 2. Les filières des produits forestiers non ligneux prioritaires sont développées

En Afrique Centrale, il existe une dizaine des PFNL qui sont commercialisés significativement au niveau sous-régional, y compris la gomme arabique (*Acacia senegal*, *A. seyal*), le safou (*Dacryodes edulis*), le rotin, le njansang (*Ricinodendron heudelotii*), la kola (*Cola spp.*), la mangue sauvage/l'andok (*Irvingia gabonensis*) et

⁴ Voir www.fao.org/forestry/site/25491/fr et chapitre 1.8 pour plus d'information sur l'ADM.

l'eru (*Gnetum africanum*).⁵ Le projet contribuera au développement des filières des PFNL prioritaires pour optimiser les bénéfices de tous les acteurs concernés et de promouvoir un commerce plus équitable.

Activité principale 2.1 Réaliser des études de la production, de la consommation et de marché sur les PFNL cibles
Peu d'informations sont disponibles sur le commerce des PFNL prioritaires en Afrique Centrale comme la gomme arabique, le gnetum, le safou et le njansang. Surtout le commerce transfrontalier se déroule d'une façon informelle et n'est pas documenté par les institutions gouvernementales concernées. Les localités de production et la quantité de la demande (e.g. dans les grandes villes) sont peu connues.

Le CIFOR sera responsable de la coordination de cette activité. Chaque partenaire sera en charge d'un produit spécifique vu l'expérience spécifique de cet organisme avec ce produit.

Sous-activité 2.1.1 Etude de marché, de la production et de la consommation de la gomme arabique

Sous-activité 2.1.2 Etude de marché, de la production et de la consommation du gnetum et d'andok

Sous-activité 2.1.3 Etude de marché, de la production et de la consommation du safou et de la kola

Sous-activité 2.1.4 Etude de marché, de la production et de la consommation du njansang et du rotin

Activité principale 2.2 Vulgariser des technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits

Les qualités insuffisantes des produits commercialisés sont souvent une contrainte majeure à l'accès aux marchés, surtout les marchés internationaux. Les techniques de récolte, de stockage, de tri, de transformation, etc. sont généralement traditionnelles et insuffisantes ou inadaptées à la demande du marché. Afin de créer une valeur ajoutée pour les produits, il est important de mettre en place une stratégie pour en améliorer la qualité et réduire les pertes poste récolte. Le projet vulgarisera des technologies appropriées des PFNL cibles afin d'assurer une valeur ajoutée de ces produits.

L'ICRAF sera responsable de la coordination de cette activité. Chaque partenaire est en charge d'un produit spécifique vu l'expérience spécifique de cet organisme avec ce produit.

Sous-activité 2.2.1 Appuyer les unités pilotes (5) de transformation et de conditionnement des produits

Le projet appuiera les petites et moyennes communautaires à la mise en place des unités pilote de transformation et de conditionnement des produits forestiers sur le plan technique et commercial. Cet appui se fera en terme d'expertise technique et d'achat de petits matériels.

Sous-activité 2.2.2 Elaborer et diffuser des fiches de vulgarisation

Le projet assistera les services gouvernementaux qui s'occuperont de l'élaboration des fiches de vulgarisation des produits cibles. Ces fiches sont largement diffusées dans la sous-région.

Sous-activité 2.2.3 Réaliser des ateliers de formation au niveau national sous-régional

Le projet assiste les groupes cibles telles que les services gouvernementaux et les institutions de recherche qui se chargeront de réaliser un atelier régional pour chaque produit afin de vulgariser l'application des technologies appropriées des produits cibles. Les ateliers seront organisés dans le pays-producteur principal du produit respectivement dans la sous-région.

Sous-activité 2.2.4 : Appuyer la préparation et la réalisation d'une campagne de sensibilisation

Afin d'assurer la diffusion des technologies adaptées, le projet assistera les partenaires nationaux à développer et à réaliser une campagne de sensibilisation sur les produits cibles.

Activité principale 2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées

Le secteur est peu performant au niveau économique à cause – entre autres – du manque d'organisation de la filière et des acteurs concernés. Un cadre de concertation au niveau du secteur ou du produit spécifique⁶, pourrait renforcer les acteurs et servir comme un 'espace de communication' entre les acteurs. Ce cadre est important pour renforcer la position sur le marché global, développer des stratégies commerciales et faciliter l'accès aux financements du secteur privé et public.

⁵ Voir par exemple pour plus d'information : FAO. 2000. Recherches actuelles et perspectives pour la conservation et le développement. Rome (http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/x2161f/x2161f00.htm)

⁶ Voir, par exemple, le cadre de concertation pour la gomme arabique qui existe au Niger, Tchad et Nigeria (FAO/NGARA/ITC. 2004. Production et commercialisation de la gomme arabique. Nairobi).

La FAO sera responsable de la coordination de cette activité. Chaque partenaire sera en charge d'un produit spécifique vu l'expérience spécifique de cet organisme avec ce produit.

Sous-activité 2.3.1 Identifier les acteurs et analyser leurs opportunités/contraintes

Le projet facilitera une étude sur les opportunités et les contraintes de chaque acteur de la filière. Cette étude servira comme base de discussion du cadre de concertation proposé.

Sous-activité 2.3.2 Faciliter des ateliers au niveau national pour établir un 'espace de communication'

Le projet facilitera pendant une durée d'un an des réunions afin d'appuyer/créer un cadre de concertation des différents acteurs de la filière selon leurs besoins.

Activité principale 2.4 Améliorer le système d'information de marché pour les PFNL cibles

Le manque d'informations sur les marchés des PFNL, leurs prix, la demande, etc. est reconnu et documenté. Néanmoins, il existe peu d'initiatives capables d'établir des systèmes d'informations sur les marchés des PFNL. Vu les initiatives en Asie sur cette problématique⁷, le projet encouragera des initiatives au niveau sous-régional pour améliorer la disponibilité des données sur les marchés des PFNL.

La SNV sera responsable de la coordination de cette activité. Chaque partenaire est en charge d'un produit spécifique vu l'expérience spécifique de cet organisme avec ce produit.

Sous-activité 2.4.1 Analyser les systèmes d'information des produits forestiers/agricoles existants

Malgré l'inexistence des systèmes d'informations de marché sur les PFNL, il existe souvent des systèmes d'informations sur les produits agricoles et le bois. Généralement, les associations et congrégations religieuses développent un système d'informations sur leurs activités. Ainsi, le projet réalisera une étude pour documenter les systèmes existants ainsi que des leçons à tirer pour l'établissement d'un système d'informations sur les PFNL, y compris la possibilité d'intégrer un système sur les PFNL dans un des systèmes déjà existants.

Sous-activité 2.4.2 Mettre en place et tester un système d'information sur le marché pour les PFNL prioritaires

Sur la base des résultats de la sous-activité 2.4.1, le projet mettra en place un système d'informations des PFNL prioritaires et facilitera le test. Pour commencer est la création des banques de données d'informations sur les PFNL (prix, commerçants, filières des produits clés.) au niveau national et provincial est nécessaire.

Résultat 3 : Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication

Les PFNL sont une source d'aliments, de produits médicinaux et de revenus non négligeables pour les populations des zones rurales et urbaines d'Afrique Centrale. La croissance démographique couplée à l'instabilité des cours des principaux produits de rente (café, cacao) sur les marchés mondiaux a conduit à une pression sans cesse croissante sur les PFNL en Afrique Centrale. Par ailleurs, ces PFNL ont une valeur marchande reconnue tant sur les plans local, régional qu'international. Les travaux menés ont démontré qu'il existe un potentiel considérable de domestication des espèces agroforestières à haute valeur, et les techniques de domestication participative développées ne sont pas encore largement diffusées dans la sous-région.

Rôle du partenaire: ICRAF sera responsable de la réalisation des activités relatives au résultat 3.

Activité principale 3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur

Les protocoles de sélection, de multiplication et d'intégration des espèces prioritaires de domestication (*Irvingia gabonensis*, *Dacryodes edulis*, *Ricinodendron heudelotii*) selon les besoins des paysans et du marché ont été développés, et des travaux sont en cours pour leur perfectionnement et leur diffusion, ainsi que le développement des méthodes de domestication des autres espèces agroforestières à haute valeur. Cette activité consistera à renforcer et à compléter ces travaux, afin d'obtenir pour chaque espèce un paquet de techniques de domestication accessible aux pauvres paysans.

⁷ Y compris le projet « Développement des systèmes de marketing pour les PFNL » réalisé par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts au Lao PDR avec un financement et l'appui technique de la FAO en partenariat avec le SNV.

Sous-activité 3.1.1 Consolider les travaux de développement des cultivars en cours et développer des cultivars d'autres espèces prioritaires en partenariat avec les paysans et le marché (entreprises de transformation)

Le projet consistera à caractériser la variation génétique des espèces identifiées, à sélectionner des individus aux caractères désirés par les paysans et le marché, à compléter les informations sur la multiplication végétative de ces espèces par l'utilisation des méthodes peu onéreuses, et à tester des méthodes d'intégration de ces arbres dans les systèmes d'utilisation de terre en milieu paysan.

Sous-activité 3.1.2 Diffusion des techniques de domestication

Cette activité consistera à diffuser les techniques développées en 3.1.1.

Activité principale 3.2 Développer et vulgariser les techniques de collecte durable des PFNL

Certains PFNL sont collectés de manière destructrice suite à leur valeur économique, médicinale ou nutritive. Il s'agit à titre d'exemple des écorces de *Pausynistalia johimbe*, *Prunus africana*, et des feuilles de *Gnetum africanum*. Cette exploitation non durable a conduit à l'insertion de *Prunus africana* dans la liste CITES des espèces en danger. Des méthodes d'exploitation durable de ces espèces doivent être identifiées en partenariat avec les paysans et appliquées de concert avec la domestication de ces espèces pour une gestion durable de ces ressources

Sous-activité 3.2.1 Identification des méthodes d'exploitation durable

Cette activité consistera à répertorier les méthodes d'exploitation pratiquées par les paysans, à évaluer leurs effets sur la régénération des espèces identifiées et à proposer des méthodes permettant une régénération de ces espèces.

Sous-activité 3.2.2 Vulgarisation des méthodes d'exploitation durable des ressources

Cette activité consistera à vulgariser les méthodes identifiées.

Activité principale 3.3 Analyser le potentiel de la certification des PFNL prioritaires

La certification est un instrument de marché qui peut faciliter l'accès au marché et ajouter la valeur au produit. En même temps, la certification est considérée comme un outil politique qui permet de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. Au niveau des PFNL, il existe des systèmes de certification concernant la gestion durable, la production organique, le commerce équitable et la qualité du produit.⁸ Pour le moment, il n'existe pas encore des PFNL certifiés en Afrique Centrale. C'est pourquoi le projet évaluera le potentiel de certification pour quelques PFNL prioritaires en Afrique Centrale.

Sous-activité 3.3.1 Identifier les PFNL avec potentiel de certification

Une étude sera réalisée pour évaluer le potentiel de certification des PFNL en Afrique Centrale. Cette étude identifiera également les partenaires du secteur privé (potentiellement) intéressés à la certification des PFNL en Afrique Centrale.

Sous-activité 3.3.2 Elaborer des critères et indicateurs pour la certification d'un produit sélectionné

Vu les résultats de la sous-activité 3.3.1, le projet assiste le secteur privé dans ses efforts de développement des critères et indicateurs de la certification d'un PFNL cible.

Résultat 4 : Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale

Activité principale 4.1 Développer une stratégie sous-régionale pour une meilleure valorisation des PFNL

Dans le débat politique sur la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, la valorisation des PFNL et le développement des petites entreprises sont peu thématiques. Les informations sur le potentiel économique des petites entreprises forestières et le potentiel de marché des PFNL sont peu disponibles. C'est pourquoi le projet sensibilisera les politiciens sur le sujet et facilitera le développement d'une stratégie sous-régionale sur le sujet afin de contribuer à l'harmonisation des politiques comme indiqué dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et les activités de la CEFDHAC et la CEMAC/CEEAC.

⁸ Voir [Walter, S; D. Cole, W. Kathe, P. Lovett, M. Paz Soldán, 2003](#). Impact of certification on the sustainable use of NWFP: Lessons-learned from three case studies. Paper presented at the International Conference on Rural Livelihoods, Forests and Biodiversity, 19-23 May 2003, Bonn, Germany.

Rôle du partenaire : FAO sera responsable de la coordination de l'activité 4.1, vu les complémentarités avec le projet FAO « Contribution des PFNL à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ».

Sous-activité 4.1.1 Organiser un atelier sous-régional sur l'impact du cadre légal sur la valorisation des PFNL et le développement des petites entreprises de production forestière

L'atelier réunira 25 acteurs pour débattre sur les contraintes et du cadre légal actuel.

Sous-activité 4.1.2 Organiser un atelier sous-régional sur le potentiel économique des PFNL et des petites entreprises de production forestière et leur contribution au développement économique en Afrique Centrale

L'atelier réunira 50 acteurs pour débattre sur les potentialités et les contraintes de la contribution des petites entreprises de production forestière et des PFNL au développement de l'Afrique Centrale.

Sous-activité 4.1.3 Réaliser une étude sur le cadre légal et l'état des lieux des infrastructures publics indispensables aux échanges des PFNL

L'étude proposera des recommandations pour un cadre légal favorable à une meilleure valorisation des PFNL par des petites entreprises de production forestière, y compris l'analyse du système d'accès aux ressources naturelles. Cette étude sera présentée et discutée lors d'un atelier sous-régional (voir sous activité 4.1.1).

Activité principale 4.2 Faciliter les relations entre le secteur public et le secteur privé au niveau sous-régional et international

L'Afrique subsaharienne, dont l'Afrique centrale, est faiblement impliquée dans l'exportation des PFNL sur le marché mondial. Elle exporte toutefois des quantités importantes sur le marché régional et destine quelques centaines de tonnes vers la diaspora africaine d'Europe.⁹ Ces exportations vers l'Europe ne ciblent quasiment pas les consommateurs non Africains, ce qui fait penser à des difficultés d'accès des PFNL de l'Afrique centrale sur les marchés mondiaux. C'est pourquoi, le projet envisage de renforcer les relations entre le secteur public et le secteur privé évoluant aussi bien au niveau régional qu'au niveau international.

Rôle du partenaire : ICRAF sera responsable de la coordination de l'activité 4.2

Sous-activité 4.2.1 Réaliser des réunions du secteur privé en RDC et au Cameroun

Le projet organisera une rencontre avec le secteur privé au niveau national pour discuter sur leur situation et identifier les potentialités et contraintes. Les réunions seront organisées à Kinshasa et à Douala

Sous-activité 4.2.2 Réaliser des rencontres du secteur privé avec le secteur public en RDC et au Cameroun

Suite à l'atelier du secteur privé (sous-activité 4.2.1), le projet facilitera un débat ouvert entre le secteur privé et le secteur public. Cette échange devrait renforcer les liens entre les deux secteurs afin d'identifier des pistes de solution pour une meilleure exportation des PFNL.

Sous-activité 4.2.3 Réaliser des réunions entre le secteur privé/public d'Afrique Centrale et les importateurs européens

Afin de renforcer les liens entre les exportateurs africains des PFNL et les importateurs (notamment européens), le projet organisera deux ateliers entre ces acteurs au niveau international à Paris et à Douala.

Activité principale 4.3 Etablir un réseau des institutions actives pour le développement des petites entreprises de production forestière

Le projet appuiera les institutions locales, nationales et sous-régionales dans leurs efforts d'appui au développement des petites entreprises de production forestière en renforçant la collaboration institutionnelle. Au niveau mondial, beaucoup d'expériences ont été faites dans le domaine du développement des petites entreprises. Ces expériences sont peu disponibles et diffusées en Afrique Centrale. C'est pourquoi le projet identifiera les institutions clés dans le domaine, renforcera leurs capacités et les mettra en réseau.

Rôle du partenaire : FAO sera responsable de la coordination de l'activité 4.3.

Sous-activité 4.3.1 Réaliser un inventaire des institutions qui appuient la création et le développement des petites entreprises de production forestière

Une étude sera financée par le projet qui identifiera les différentes institutions actives dans le renforcement des petites entreprises de production forestière.

Sous-activité 4.3.2 Organiser une réunion technique des institutions sur le sujet

⁹ Voir FAO. 2000. Evaluation des échanges des produits forestiers non ligneux entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe. Par H. Tabuna, Accra. Internet : http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/DOCREP/003/X6612F/X6612F00.HTM

La réunion offrira une plateforme de discussion pour échanger des informations et pour informer les institutions sur les méthodologies et informations disponibles (e.g. matériaux de formation) dans les autres régions.

Sous-activité 4.3.3 Faciliter la création d'un réseau sur le domaine

Le projet soutiendra une institution afin de réaliser son rôle de facilitateur d'un réseau des institutions concernées. Il fournira du matériel informatique au facilitateur pour assurer la diffusion des informations.

Activité principale 4.4 Etablir un système d'évaluation de valeur réelle des PFNL

Les informations statistiques sur la valeur réelle des PFNL sont peu disponibles. Les méthodologies existantes ont été appliquées au niveau de la recherche mais elles ne sont pas (encore) appliquées dans les services gouvernementaux concernés. C'est pourquoi l'équipe du projet va collaborer avec des services gouvernementaux dans deux provinces afin de développer et de tester une méthodologie appropriée sur l'évaluation de valeur réelle des PFNL. Ce test se basera sur une revue des méthodologies existantes.¹⁰ Les informations collectées seront intégrées dans les processus nationaux du planning économique et de l'élaboration des Programmes de stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP).

Rôle du partenaire : CIFOR sera responsable de la coordination de l'activité 4.4.

Sous-activité 4.4.1 Documenter les méthodologies existantes sur la valorisation des PFNL, y compris une analyse de leur applicabilité

Sous-activité 4.4.2 Développer une méthodologie appropriée dans deux provinces sélectionnées

Sous-activité 4.4.3 Tester la méthodologie

1.8 Méthodologie

La méthodologie d'Analyse et de Développement des Marchés (ADM) est appliquée comme approche « cadre » du projet. Elle a été conçue et créée précisément dans le but d'aider les ménages et les communautés locales à développer un système de moyens d'existence durable leur permettant d'accroître leurs biens économiques et d'améliorer la gestion des forêts locales.

Avec le développement de la foresterie participative, le rôle des forêts et des arbres dans l'amélioration des conditions de vie des populations devient de plus en plus important. Pour de nombreuses populations à très faibles revenus vivant dans des régions forestières, les produits et les services provenant de la forêt constituent une des options pour réduire leur pauvreté. Les petites entreprises forestières peuvent améliorer les moyens d'existence des populations rurales en leur fournissant des possibilités de mieux gérer et protéger les ressources naturelles.

En 2000, la FAO a publié en partenariat avec le Centre Régional de Formation de Foresterie Communautaire pour l'Asie et le Pacifique (RECOFTC), à base des expériences étendues dans les différents pays de l'Asie, le manuel de terrain sur l'Analyse et le Développement des Marchés (ADM) pour la création des entreprises forestières communautaires. Dès ce moment, la FAO a commencé à promouvoir cette approche dans les différents projets forestiers dans le monde entier. Le manuel ADM fournit un cadre pour le renforcement des capacités des communautés locales pour créer des petites entreprises qui génèrent des profits sans porter atteinte aux ressources.

Le cadre méthodologique de travail ADM se base maintenant sur les nombreuses expériences de terrain de création de petites entreprises forestières en Afrique, Amérique Latine et Asie et constitue la base du programme de la FAO sur les petites entreprises forestières. En fin d'année 2004, la FAO a publié le manuel complémentaire, les Fiches Conseil des facilitateurs de terrain, permettant le travail des ONG et des facilitateurs des institutions gouvernementales.¹¹

1.8.1 Méthode de mise en œuvre

L'ADM est un processus par étapes, établi en trois phases qui utilise une série d'outils participatifs adaptables aux objectifs spécifiques que l'on veut atteindre pour le développement des projets des entreprises viables, des études pilotes et des entreprises forestières. L'ADM aide les communautés à intégrer des éléments complexes comme la gestion durable des ressources forestières, à rendre les décisions participatives, à développer des produits et à les

¹⁰ Voir par exemple AIDEnvironment. 1999. A methodology for the socio-economic valuation of non-timber forest products on a regional or national scale. Amsterdam.

¹¹ Les informations sont disponibles sur le site web de la FAO, voir www.fao.org/forestry/site/25490/fr.

commercialiser; à contribuer à une redistribution équitable des coûts et des bénéfices, et enfin à apporter un soutien politique et institutionnel.

Les différentes phases de l'ADM sont les suivantes :

i) Première Phase : Analyse de la situation existante. Cette phase permet de recenser les entreprises potentielles; de répertorier les ressources et les produits existants; d'identifier les produits qui constituent déjà des sources de revenus pour la population locale; et d'éliminer les produits non viables. Elle définit par ailleurs les objectifs financiers des acteurs locaux qui veulent créer des entreprises

ii) Deuxième Phase : Sélection des produits, des marchés et des moyens de mise sur le marché. La seconde phase de l'ADM comprend la sélection des produits porteurs, l'identification des débouchés commerciaux et la prise en compte des moyens nécessaires à la mise sur le marché. Des études de marché peuvent s'avérer nécessaires en vue de mesurer le potentiel réel des produits

iii) Troisième Phase : Planification des entreprises dans le cadre d'un développement durable. La dernière phase sert à préparer la stratégie et le plan de développement de l'entreprise. Les futurs chefs d'entreprise et le personnel sont guidés pendant une phase d'expérimentation et reçoivent la formation nécessaire. Ils apprennent à suivre les progrès de leurs entreprises et à s'adapter aux changements

La mise en oeuvre de l'entraînement s'exécutera en 20 mois dans chaque pays, comprenant les trois phases de l'approche ADM qui chacune s'exécutera sur une durée maximale de 6 mois.

L'application de l'ADM comprendra les principales activités suivantes : i) l'atelier de lancement des activités, ii) la formation des superviseurs et des facilitateurs, iii) le transfert des compétences aux communautés de base et iv) le suivi-évaluation du projet (voir 1.8.5).

L'importance de ce processus pour les communautés de base est «d'apprendre en agissant» afin de contrôler elles-mêmes leur propres ressources et de gérer leurs micro entreprises.

Pour la mise en oeuvre des activités du résultat 3 relative aux techniques de gestion durable, notamment la domestication, le projet procédera dans les sites pilotes choisis, à la mise en place ou au renforcement en collaboration avec les groupements concernés, des centres de production de plants des espèces à fort potentiel économique qui auraient été choisis par ces derniers. L'équipe technique du projet, notamment les facilitateurs locaux s'assurera du renforcement des capacités techniques et institutionnelles des gestionnaires de ces centres qui devront fonctionner comme des micro entreprises dans le souci de leur pérennisation.

Pour la domestication, ICRAF utilise une approche méthodologique depuis dix ans en Afrique tropicale humide, notamment au Cameroun, en appuyant des centres de domestication en collaboration avec les groupements paysans dont le but est de permettre aux paysans d'être indépendant à la fin du projet. La méthodologie de la domestication et la mise en place des pépinières incluent les étapes suivantes :

L'identification d'une zone, caractérisation biophysique, étude de la carte de la végétation, carte des sols, données socio économiques, évaluation des contraintes écologiques et des opportunités pour la domestication et identification des potentiels partenaires sur le terrain : ONG, GIC, autres institutions de développement opérant dans la zone.

Prise de contact avec les partenaires à la base, introduction sur le concept de la domestication, les différents aspects pris en compte dans la domestication des arbres, l'importance des arbres et des produits des arbres sur le plan écologique, économique,...

Etudes diagnostiques et priorisation des espèces à domestiquer dans la zone (participatif).

Organisation d'un atelier de formation sur les modules suivant : les techniques de pépinière, sélection des arbres d'élite, collecte du germoplasme, suivi des pépinières, animation des groupes, Dynamique des groupes,, commercialisation et marketing des produits des arbres.

Mise en place des pépinières de référence dans les sites pilotes.

Formation des leaders paysans, formation des formateurs dans les groupes et villages partenaires. Formation sur l'introduction des arbres dans les systèmes de production, la création des agro forêts, enrichissement des vergers.

Suivi- évaluation des activités dans les pépinières.

1.8.2 Raisons motivant le choix de la méthodologie proposée

L'atout principal de la méthode ADM est l'intégration systématique des quatre aspects importants de la durabilité (l'aspect environnemental, social/institutionnel, technologique, le marché) dans la planification et la création des entreprises forestières. Les autres principaux points forts de l'approche ADM pour la création des entreprises communautaires sont:

La priorité donnée au développement institutionnel en s'assurant que les groupes ou les entreprises seront indépendants et durables lorsque le travail d'assistance des facilitateurs prendra fin.

La création de partenariats stratégiques entre les entreprises forestières, les organisations locales et le secteur privé pour multiplier les offres de travail et les services financiers

L'approche ADM soutient la création de petites entreprises de transformation des ressources naturelles. Compte tenu de son orientation sur la viabilité écologique, elle est particulièrement adaptée aux entreprises utilisant des ressources qui ont besoin d'être protégées ou conservées.

1.8.3 Si l'action prolonge une action existante, veuillez expliquer de quelle manière elle repose sur les résultats de cette action

L'action complètera les différentes activités des partenaires en Afrique Centrale.

L'action créera des fortes synergies avec le projet sous-régional de la FAO, financé par le Gouvernement Allemand, sur « La contribution des PFNL à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Les objectifs de ce projet d'une durée de trois ans (2005-2007) sont i) le renforcement de la prise de conscience et la connaissance du rôle des PFNL à la sécurité alimentaire et ii) l'établissement des bases pour l'intégration systématique des informations sur les aliments forestiers dans les programmes et les politiques pertinents. L'action capitalisera également les résultats du projet de la FAO au Cameroun sur « L'appui institutionnel et gestion durable des PFNL » qui se termine en décembre 2005. L'objectif global du projet, financé par la FAO, est d'aider le gouvernement à maximiser la contribution des PFNL au développement socio-économique du Cameroun à travers la gestion et la valorisation durable des PFNL. En plus, le projet bénéficiera des expériences faites par des projets similaires réalisés par la FAO en Afrique, Amérique Latine et Asie, telles que le Projet Pilote en Burkina Faso « Gestion durable des produits forestiers non ligneux et Analyse et Développement des Marchés pour la promotion de Micro Entreprises Communautaires des Produits Forestiers Non Ligneux », entre le Ministère de l'environnement et du Cadre de Vie, le Ministère de la Promotion de la Femme, le Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieurs et de la Recherche Scientifique, l'ONG TREE AID et la FAO et le projet de Coopération Technique Forestière « Développement des systèmes de marketing pour les PFNL » avec le gouvernement de Laos PDR et l'Institut National d'Agriculture et Recherche (NAFRI).

Le projet « Farmer enterprise development: increasing market opportunities for indigenous fruit and culinary products in Cameroon through improved market skills and strategies » de l'ICRAF est financé par le Gouvernement Belge pour une durée de cinq ans Il est à sa troisième année. Il se déroule au Cameroun et inclut les partenaires suivants : CIFOR, SAILD (ONG camerounais), CARPE (WWF/USAID), ADEAC groupement paysan de 450 membres et MIFACIG, groupement paysan de 650 membres. L'objectif du projet, qui utilise l'ADM, est « to empower rural households through development of appropriate marketing strategies that can be used for a range of products ».

Le projet prendra en compte les acquis du programme de renforcement des capacités des organisations locales dans la gestion des ressources naturelles, exécuté par la SNV de 2002 à 2003 au Cameroun. En collaboration avec l'ICRAF, ce projet a soutenu des initiatives de domestication des PFNL (notamment le gnetum, l'*Irvingia gabonensis* et *Piper guineensis*).

1.8.4 Si l'action s'inscrit dans un programme d'un partenaire local ou d'un autre bailleur, veuillez expliquer de quelle manière elle s'insère dans/se coordonne avec ce programme

Le projet utilise l'expérience et les résultats obtenus par les partenaires du projet au Cameroun, en RDC et dans la sous-région sur des aspects tels que la commercialisation, le marketing, la domestication l'agroforesterie, la création des pépinières, la dynamique des groupes et le marketing.

1.8.5 Procédures de suivi et d'évaluation interne/externe

i) *Au niveau des communautés de base:* Tout au long de la mise en application de l'approche ADM sur le terrain, les entrepreneurs seront appuyés par les facilitateurs en vue de collecter les données qui aboutiront à l'élaboration des stratégies de l'entreprise. Chaque équipe de facilitateurs sera responsable de la capitalisation des données sur le site du projet. Les facilitateurs communautaires soumettront mensuellement au superviseur de l'équipe des rapports d'activités. Le projet mettra en place un système d'évaluation participative et appliquera avec les communautés de base périodiquement une évaluation de leurs perspectives vis-à-vis les activités commerciales.

ii) *Au niveau de la coordination générale du projet :* Les coordonnateurs régional et national effectueront des missions de suivi et d'évaluation dans chaque site pilote au moins une fois durant chaque phase de l'approche ADM. Ils fourniront trimestriellement des rapports de suivi au Comité de Pilotage du Projet et à la FAO. En plus,

ils se réuniront une fois par trimestre en vue d'évaluer les rapports de terrains et de préparer les rapports de suivi et d'exécution qui seront soumis au Comité de pilotage.

iii) *Au niveau du Comité de Pilotage du projet* : Le Comité de pilotage se réunira semestriellement en vue d'évaluer les rapports soumis par la cellule technique du projet. Elle évaluera l'exécution physique et financière du projet et procédera si nécessaire à la formulation des recommandations en vue de l'atteinte des objectifs du projet. Le Comité de pilotage approuve les rapports soumis à son appréciation par la coordination générale du projet et veille à la diffusion de l'information au niveau des différentes structures qui composent le Comité.

1.8.6 Niveau de participation et d'action des autres organisations (partenaires ou autres) dans l'action

i) *Les ministères concernés* : Les Ministères mettront à la disposition du projet les ressources humaines et logistiques nécessaires à l'exécution du Projet à travers leurs structures déconcentrées, dont les institutions de recherche et de formation.

Au niveau de chacun des sites de projet, au moins un agent des services provinciaux ou départementaux des forêts devrait faire partie de l'équipe des facilitateurs communautaires qui accompagneront les communautés de base dans la mise en oeuvre de l'approche ADM.

Les ministères correspondants assureront la capitalisation des données et des leçons tirées du projet pour alimenter les stratégies nationales relatives à la gestion durable des ressources forestières.

ii) *Les partenaires du projet* : La démarche ADM réduit les risques de perte de temps et d'argent liés au lancement des entreprises insuffisamment préparées. C'est un processus efficace et rentable qui aide à créer des entreprises viables. La contribution des partenaires au projet consistera à un appui technique et à un apport en ressources humaines. Les partenaires apporteront un appui technique au projet et nommeront un représentant au Comité de Pilotage. En outre, à travers ses ONG partenaires participants au projet, les partenaires vont mobiliser les communautés de base pour la mise en oeuvre du projet.

iii) *Les ONG et partenaires associés* : L'utilisation de la méthodologie ADM permet aux opérateurs de terrain, aux animateurs et aux planificateurs de tenir compte des facteurs sociaux et de gestion des ressources dans leur travail avec les populations locales. Elle élargit le champ des compétences, ce qui permet d'effectuer une étude approfondie du marché et de réduire ainsi les risques d'échec. Plusieurs ONGs et associations partenaires apporteront principalement leur contribution au projet par la mise à la disposition de chacun des facilitateurs communautaires qui appuieront les communautés de base dans la mise en oeuvre du projet. Ces partenaires seront directement responsables sur le terrain de la mobilisation et de la participation effective des communautés de base au projet.

iv) *Les communautés de base* : Ce sont les personnes qui exploitent les produits forestiers pour en tirer des profits, et non pas pour leur propre consommation. Ce sont les producteurs de matières premières, les fabricants et/ou les commerçants. Ce sont les principaux bénéficiaires du projet dont la contribution sera d'importance pour le succès du projet. Tout au long de la mise en oeuvre du projet, les communautés de base apporteront leur contribution par l'analyse de la situation existante, la sélection des produits et la formulation et la planification de la stratégie de l'entreprise. Les communautés de bases qui sont les principaux acteurs seront fortement impliquées au suivi et à l'évaluation du projet.

1.8.7. Raisons motivant le rôle de chaque partenaire

Partenaires	Raisons motivant leur choix
CIFOR	Présent au Cameroun et en RDC, leader dans les études et analyses des performances des marchés des PFNL dans la sous région et au niveau international. Expertise dans la mise en place des filières Expertise dans la formation des communautés rurales Expertise dans la gestion et l'aménagement forestier avec la mise en place des critères et indicateurs (C&I) Expertise dans la gestion des conflits et la gouvernance forestière Expertise dans le développement des entreprises paysannes
ICRAF-AHT	Présent en RDC et au Cameroun Leader de la domestication et de l'agroforesterie Expérience dans le marketing et le développement des PFNL de l'Afrique centrale sur les

	<p>marchés national, régional et international</p> <p>Expérience sur la mise en place des pépinières villageoises des plants et des parcs à bois des arbres locaux améliorés</p> <p>Dispose des résultats sur la domestication de safou et l'andok</p>
SNV	<p>Présent en RDC et au Cameroun</p> <p>Expérience dans le développement organisationnel et le renforcement institutionnel</p> <p>Expertise dans le domaine d'accès aux marchés incluant l'accès aux finances, les aspects genre, et le développement de l'économie locale</p> <p>Expérience de travail avec les produits : Gomme arabique, miel, Allanblackia, Mangue sauvage</p> <p>Thème de travail et d'appui : Forêts communautaires</p>
FAO	<p>Présent en RDC, au Cameroun et tous les autres pays de la sous-région</p> <p>Expériences dans le domaine de renforcement des capacités des petites entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux et leur accès aux marchés local, national, régional et international</p> <p>Expériences avec les approches participatives dans le domaine de gestion durables de forêts.</p> <p>Expériences dans le domaine de renforcement institutionnel</p> <p>Expériences dans le développement et de la promotion des PFNL</p> <p>Expériences d'analyse du potentiel de la certification des PFNL</p>

1.8.8. Equipe proposée pour la mise en œuvre de l'action (par fonction : il n'y a pas lieu d'indiquer les noms des personnes à ce stade)

L'équipe du projet regroupe une organisation intergouvernementale (FAO, demandeur du projet), deux organisations de recherche du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CIFOR, ICRAF) et une organisation de développement non gouvernementale internationale (SNV).

Une collaboration entre ces quatre organisations a été créée afin de promouvoir - dans une façon systématique - la promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur forêts. Le développement de ce document de projet a facilité ce partenariat plus formel afin de créer des synergies substantiels et d'assurer un appui technique plus efficace du secteur au bénéfice des groupes cibles identifiés dans le document du projet en Afrique Centrale, y compris les gouvernements et le secteur privé.

Les unités principales du projet sont le coordonnateur principal, le comité de pilotage, le comité de coordination, le coordonnateur régional, le coordonnateur national et les conseillers techniques locaux.

i) Coordonnateur principal : La FAO assure la coordination générale du projet ainsi que la communication avec le bailleur du fond en appliquant ses procédures standard pour la réalisation des projets financés par l'Union Européenne. Ces procédures incluent la nomination d'un *Lead Technical Unit* au siège de la FAO, la nomination d'un *budget holder* et la création d'un *Virtual Task Force* qui regroupe toutes les unités techniques concernées de la FAO, y compris le siège, le bureau régional pour l'Afrique et les Représentations de la FAO dans les pays concernés. Des synergies fortes seront créées avec les projets en cours réalisés par la FAO dans la sous-région.

ii) Comité de Pilotage : Le comité de pilotage regroupe tous les partenaires du projet, à savoir CIFOR, FAO, ICRAF et SNV ainsi que les représentants des ministères concernés. Le comité est l'organe d'orientation technique et administrative du projet. Il sera chargé essentiellement de : veiller au respect et à la mise en œuvre effective du programme selon le chronogramme préétabli, veiller à ce que la mise en œuvre du projet s'opère conformément aux orientations stratégiques et objectifs définis dans le document de projet, veiller à la cohérence de la mise en œuvre du projet avec les politiques et stratégies nationales, veiller à la mise en place d'un système efficace de suivi évaluation du projet, de capitalisation et de diffusion des leçons tirées du projet, formuler des recommandations. Un plan de travail opérationnel et compréhensif sera élaboré en consultation avec les partenaires et selon les procédures et règles de la FAO au début du projet et sera actualisé lors des réunions biennuelles du comité de pilotage.

iii) Coordonnateur régional : Un coordonnateur régional sera basé à Yaoundé, Cameroun et sera responsable de la coordination du projet et des activités spécifiques au Cameroun. Le coordonnateur informera le comité de pilotage sur l'avancement du projet. Administrativement, le coordonnateur sera recruté en tant que Conseiller Technique Principal International par la FAO.

iv) *Coordonnateur national* : Un coordonnateur national pour les activités du projet en RDC sera basé à Kinshasa. Le coordonnateur national informera le coordonnateur régional sur l'avancement des activités du projet. Administrativement, le coordonnateur sera recruté en tant que consultant national par la FAO.

v) *Conseiller Technique Local* : Les Conseillers Techniques Locaux (ou facilitateurs communautaires) vont assurer sur le terrain le processus de transfert des compétences aux communautés de base dans les huit sites pilotes du projet. Il est prévu dans chaque site de projet une équipe de trois facilitateurs composé des agents des services provinciaux, des ONG partenaires et des techniciens du projet. Les facilitateurs auront pour tâche d'identifier le groupe d'entrepreneurs communautaires potentiels, d'appuyer les entrepreneurs à évaluer les performances du système de marché existant, de faciliter l'identification et l'analyse des contraintes et des opportunités relatives au projet, de collecter et d'analyser une gamme variée d'information et de faciliter le processus de sélection des produits porteurs d'identifier les entrepreneurs leader et les appuyer dans les phases de planification et de développement de leurs entreprises. Bien que le rôle des facilitateurs soit d'importance dans le processus de collecte et d'analyse de l'information, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui doivent être au centre de l'analyse des données et des prises de décision sur la planification et le devenir de leurs entreprises. En conséquence, il est d'importance fondamentale que les entrepreneurs communautaires soient fortement impliqués dès le début du processus. Les Conseiller techniques se réuniront (au niveau national) autant de fois que ce serait nécessaire pour le bon déroulement des activités au terrain.

vi) *Comité de coordination* : Des comités de coordination seront établis au Cameroun et en RDC afin de coordonner les activités du projet avec les autres organisations actives dans le secteur forêt/développement des petites entreprises. Les comités seront organisés par le Coordonnateur Régional (Cameroun) et National (RDC) et se réuniront deux fois par an.

vii) *Experts nationaux/internationaux* : Le projet recrutera des experts sur les thèmes suivants : formation et facilitation de l'application de la méthodologie ADM, facilitation des ateliers, cadre politique et régaliens des PFNL, qualité des aliments, certification des PFNL, domestication des plantes, agroforesterie, études de marché, technologies appropriées, genre, situation foncière, organisation des groupes de production et de commercialisation des PFNL, analyse des filières, renforcement des capacités, marketing développement des entreprises des PFNL.

1.8.9 Principaux moyens proposés pour la mise en œuvre de l'action (équipement, matériels...)

Les principaux moyens pour la mise en œuvre de l'action sont les ressources humaines comme) l'équipe du projet (senior staff de CIFOR, FAO, ICRAF et SNV), des consultants nationaux et internationaux (pour couvrir des thèmes clés), des facilitateurs (au niveau local), des promoteurs (multiplicateurs) dans les sites pilotes.

Au niveau du matériel, les moyens incluent l'équipement du bureau et de communication (téléphones portables, internet...), deux voitures, 7 motos.

Les moyens pour la formation incluent les voyages d'études, visites aux marchés, la réalisation des séminaires/ateliers et des formations sur le terrain.

1.9 Durée et plan d'action

La durée de l'action sera de 36 mois.

. PLAN DE TRAVAIL

Année 1														
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme responsable de l'activité principale	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière														FAO
1.1.1 Analyser tous les facteurs avec impact sur le développement des petites entreprises, y compris les aspects fonciers et genres														
Préparation														
Exécution														
1.1.2 Analyser la situation existante avec les groupes cibles														
Préparation														
Exécution														CIFOR
2.1 Réaliser des études de la production, de la consommation et de marché sur les PFNL cibles ¹²														
2.1.1 Etude de marché sur la gomme arabique														
Préparation														
Exécution														

¹² Pour les produits saisonniers (e.g. la gomme arabique), les dates précises dépendront de la période saisonnière et la disponibilité des produits sur les marchés.

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

2.1.2 Etude de marché sur le gnetum/andok														
Préparation														
Exécution														
2.1.3 Etude de marché sur le safou/kola														
Préparation														
Exécution														
2.1.4 Etude de marché sur le njansang/rotin														
Préparation														
Exécution														
2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées														FAO
2.3.1 Identifier les acteurs et analyser leurs opportunités/contraintes														
Préparation														
Exécution														
3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur														ICRAF
3.1.1. Consolider les travaux de développement des cultivars en cours et développer des cultivars d'autres espèces prioritaires en partenariat avec les paysans et le marché (entreprises de transformation)														
Préparation														
Exécution														

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

Année 2													
	Semestre 1						Semestre 2						Organisme responsable de l'activité principale
Activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière													FAO
1.1.2 Analyser la situation existante avec les groupes cibles													
1.1.3 Sélectionner les produits, identifier et analyser les marchés potentiels/actuels pour les PFNL prioritaires													
1.1.4 Assister les paysans au développement des plans de gestion et des plans de développement													
2.2 Vulgariser les technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits													ICRAF
2.2.1 Appuyer les unités pilotes de transformation et de conditionnement des produits													
2.2.2Elaborer et diffuser des fiches de vulgarisation													
2.2.3 Réaliser des ateliers de formation au niveau national sous-régional													
2.2.4 : Appuyer la préparation et la réalisation d'une campagne de sensibilisation													
2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées													FAO
2.3.2 Faciliter des ateliers au niveau national pour établir un 'espace de communication'													
2.4 Améliorer le système d'information sur le marché pour les PFNL cibles													SNV
2.4.1 Analyser les systèmes d'information des produits forestiers/agricoles existants													

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

4.3.3 Faciliter la création d'un réseau sur le domaine														CIFOR
4.4 Etablir un système d'évaluation de la valeur réelle et intégrer ces informations dans les processus nationaux du planning économique et d'élaborations des PRSP														
4.4.1 Documenter les méthodologies existantes sur la valorisation des PFNL, y compris une analyse de leur applicabilité.														
4.4.2 Développer une méthodologie appropriée pour deux provinces sélectionnées														

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

Année 3														
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme responsable de l'activité principale	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière														FAO
1.1.4 Assister les paysans au développement des plans de gestion, des plans de développement et la phase d'expérimentation de l'entreprise														
2.2 Vulgariser les technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits														CIFOR
2.2.3 : Appuyer la préparation et la réalisation d'une campagne de sensibilisation														
2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées														FAO
2.3.2 Faciliter des ateliers au niveau national pour établir un 'espace de communication'														
2.4 Améliorer le système d'information sur le marché pour les PFNL cibles														SNV
2.4.2 Mettre en place et tester un système d'information sur le marché pour les PFNL prioritaires														
3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur														ICRAF
3.1.1. Consolider les travaux de développement des cultivars en cours et développer des cultivars d'autres espèces prioritaires en partenariat avec les paysans et le marché (entreprises de transformation)														
3.1.2. Diffusion des techniques de domestication														
3.2 Développer et vulgariser les techniques de récolte durable														ICRAF

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

3.2.1: Identification des méthodes d'exploitation durable														
3.2.2: Vulgarisation des méthodes d'exploitation durable des ressources														
3.3 Analyser le potentiel de certification des PFNL prioritaires														FAO
3.3.2 Elaborer des critères et indicateurs pour la certification d'un produit sélectionné														
4.2 Faciliter les relations entre le secteur public et le secteur privé au niveau régional et international														ICRAF
4.2.3 Réaliser des réunions entre le secteur privé/public d'Afrique Centrale et les importateurs clés														
4.4 Etablir un système d'évaluation du valeur réelle et intégrer ces informations dans les processus nationaux du planning économique et d'élaborations des PRSP														CIFOR
4.4.2 Développer une méthodologie appropriée pour deux provinces sélectionnées														
4.4.3 Tester la méthodologie														

2. Résultats attendus

2.1 Impact attendu sur les groupes cibles

2.1.1 L'action va améliorer la situation des groupes cibles

Groupes cibles	Résultats attendus
Groupements paysans (ex. Groupe d'Initiative Commune)	<p>L'intégration des espèces améliorées dans les agroforêts existants est maîtrisée et appliquée par les paysans</p> <p>La production et les revenus des paysans sont améliorés</p> <p>Les produits vendus par les paysans sont adaptés aux attentes des acteurs du secteur privé formant leur clientèle</p> <p>Les activités et le fonctionnement sont adaptés aux attentes des acteurs du secteur privé et à l'environnement institutionnel</p> <p>La conservation des produits est améliorée</p>
Acteurs du secteur privé (petites entreprises de transformation, commerçantes, pépiniéristes, exportateurs etc.)	<p>De nouveaux clients sont identifiés par tous les acteurs du secteur privé concerné</p> <p>Les produits sont aux attentes des clients et aux normes de qualité requise sur le plan international et dans le cadre de la CEMAC/CEEAC</p> <p>La production et le chiffre d'affaires des entreprises sont améliorés</p> <p>Les relations entre le gouvernement et les entreprises sont harmonisées</p> <p>Les relations entre les entreprises sont améliorées</p> <p>L'environnement du cadre de travail des entreprises est adapté aux normes universelles</p>
Organisation professionnelle (Association, Fédération, Union, etc.)	<p>Les bases des données des organisations professionnelles sont enrichies par les informations collectées sur les marchés (offre, demande, attentes des consommateurs, etc.)</p> <p>Les services offerts par les organisations professionnelles sont adaptés aux objectifs des paysans</p> <p>Les relations avec les gouvernements au sujet du développement des PFNL sont harmonisées</p>
Acteurs du secteur public : Services gouvernementaux d'appui et institutions nationales de recherche et de formation	<p>Les textes favorables au fonctionnement des activités des entreprises de PFNL sont améliorés</p> <p>Les services offerts par les agents de poste de police phytosanitaire et des Eaux et Forêts aux acteurs des filières sont améliorés</p> <p>Les outils de collecte des statistiques des PFNL par les services gouvernementaux sont améliorés</p> <p>Les services d'appui technique des institutions de recherche et de formation aux acteurs du secteur sont améliorés</p>
Collectivités locales (Communes, Mairies, etc.)	<p>Les textes sur le fonctionnement des entreprises des PFNL au niveau local sont adoptés et adaptés aux textes gouvernementaux</p>

2.1.2 L'action va améliorer les capacités techniques et de gestion des groupes cibles ou des partenaires (s'il y en a)

Groupes cibles	Techniques et capacités de gestion améliorée
Groupements paysans (ex. Groupe d'Initiative Commune)	Les techniques de multiplication des espèces prioritaires sont maîtrisées par les populations et particulièrement par les pépiniéristes La gestion de la qualité des produits est maîtrisée par les paysans Les techniques de conservation des produits par les paysans sont améliorées Les éléments de base de marketing sont maîtrisés par les paysans
Acteurs du secteur privé (Exportateurs, petites entreprises de transformation, commerçantes, pépiniéristes, etc.)	Les techniques de marketing et de communication sont maîtrisées par les entreprises Les notions de normes et de qualité des produits sont maîtrisées par les entreprises Les acteurs du secteur privé vont rencontrer le gouvernement et mettront en place un syndicat
Organisation professionnelle (Association, Fédération, Union, etc.)	Les techniques de marketing et de communication au service de la filière des PFNL sont maîtrisées Les relations avec le gouvernement au sujet du développement des PFNL sont mieux gérées
Secteur public : services gouvernementaux et institutions de recherche et formation	Le marketing et les techniques de promotion de PFNL à l'échelle nationale, régionale et internationale sont connus Les besoins en technologies sont mieux connus et satisfaits Les leçons plus importantes tirées pendant le projet seront intégrées dans le curriculum des écoles techniques, des instituts de développement rural et des universités
Collectivités locales (Communes, Mairies, etc.)	Le marketing et les techniques de promotion de PFNL à l'échelle locale sont connus Les techniques de gestion des PFNL au niveau local sont connues

2.2 Publications et autres résultats

Activités	Publications	Nombre	Résultats
1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises forestières	Manuel de formation avec différents modules	1	Un nombre important d'entreprises forestières existent et réalisent des chiffres d'affaires plus intéressants pour le bien des membres
	Etudes de cas des sites pilotes dans chaque pays	2	Documentation des entraînements des groupes cibles et leurs résultats
	Vidéo des activités dans les sites pilotes dans chaque pays	2	Documentation visuelle des moments clés des entraînements et des résultats des groupes cibles
2.1 Réaliser des études de marché sur les PFNL cibles	Articles scientifiques dans les journaux internationaux	4 (1 par produit)	

	Policy brief	4	
2.2 Vulgariser les technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits	Manuels simplifiés pour les utilisateurs cibles	2	
2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées	Rapports des réunions Policy brief sur les enjeux de la gestion intégrée des différents acteurs	1 par réunion 1 par pays	
2.4 Améliorer le système d'information de marché pour les PFNL cibles	Des banques de données d'information sur les PFNL (prix, commerçants, filières des produits clés,...) au niveau national et provincial	1 par pays	
3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur	Guide d'application	1	
3.2 Développer et vulgariser des techniques de récolte durable	Manuel sur les bonnes pratiques de récolte	1	
	Poster	1	
3.3 Analyser le potentiel de certification des PFNL prioritaires	Rapport scientifique	1	
4.1 Développer une stratégie sous-régionale pour une meilleure valorisation des PFNL	Policy briefs	2	Un document de stratégie est disponible
4.2 Faciliter les relations entre le secteur public et le secteur privé au niveau régional et international	Policy briefs	2	Un cadre d'action et de concertation est établi au niveau régional et international
4.3 Etablir un réseau des institutions actives dans le domaine du développement des petites entreprises forestières à caractère communautaire	Rapports du réseau	Au moins 2	Les institutions actives dans le développement des petites entreprises forestières sont connues et se rencontrent de manière planifiée
4.4 Etablir un système d'évaluation de valeur réelle et intégrer ces informations dans les processus nationaux de planning économique et d'élaboration des Programmes de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRSP)	Publication semestrielle des statistiques sur les produits forestiers dans 2 journaux nationaux de grande réputation	2 par an	Un plan de suivi est établi et les fiches d'évaluation sont disponibles Statistiques disponibles dans les journaux ciblés

2.3 Effets multiplicateurs

D'abord, il faut dire que certaines espèces choisies (*safou*, *andok*, *rotin*, *okok*) poussent aussi bien dans les sites choisis que dans d'autres zones à l'intérieur des deux pays et dans d'autres pays de l'Afrique Centrale. L'*okok* et l'*andok* par exemple poussent au Nigeria tandis que l'*andok* et le *rotin* poussent dans d'autres pays d'Afrique tropicale humide.

Après il faut faire remarquer que la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne, notamment ceux de l'Afrique tropicale humide sont à la recherche de solutions pour concilier l'augmentation des revenus des paysans et la

gestion durable de la biodiversité. Ce qui fait que notre intérêt est d'utiliser les sites choisis et les pays choisis comme des cibles pilotes. Les travaux de domestication menés par exemple au Cameroun se déroulent dans les zones écologiques suivantes : la zone de forêt humide (Province du Centre), la zone de savane humide (Ouest et Nord-Ouest) et les zones de forêt de basse altitude (Province du littoral). Toutes ces trois zones sont représentatives en Afrique tropicale humide.

Au vu de ce qui précède, il est clair qu'en combinant par exemple l'approche ADM de la FAO pour le développement des entreprises avec la domestication participative développée par l'ICRAF, le projet produira des résultats qui pourront être reproduits ailleurs aussi bien à l'intérieur de chaque pays que dans les autres pays de l'Afrique centrale et de toute l'Afrique tropicale humide. Par exemple, les résultats obtenus au Centre du Cameroun pourront être reproduits à l'Est du pays... Le marcottage du *safou* et de l'*andok* peut être réalisé aussi bien à Ebolowa au Centre du Cameroun qu'à Limbe dans la région du Sud-Ouest.

De même, les résultats que le projet va produire pourront être étendus aux autres pays du Bassin du Congo, comme le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine, la République de Sao Tomé, la Guinée Equatoriale. D'autres pays du Golfe de Guinée et même des autres régions d'Afrique appartenant à d'autres zones écologiques. Les résultats obtenus sur le marcottage de safou dans la zone de forêt humide du Cameroun pourront bien être reproduits dans la forêt du Mayombe au Congo Brazzaville et dans la forêt de la Lobaye en République Centrafricaine.

2.4 Durabilité

2.4.1 Aspect financier (comment seront financées les activités à la fin de la subvention ?)

La stratégie du projet assurera la durabilité financière du projet à long terme afin de garantir une continuation des activités après la fin du projet.

Résultat	Financement des activités à la fin de la subvention
1. Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu	Grâce au renforcement des capacités, les groupes cibles, notamment le secteur privé et les petites entreprises auront les ressources financières (et humaines) suffisantes pour financer ces propres activités.
2. Les filières des produits forestiers non ligneux prioritaires sont développées	Les groupes cibles du projet bénéficieront d'une meilleure organisation des filières sélectionnées. Cet impact positif continuera à la fin du projet.
3. Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication	Une meilleure disponibilité des PFNL à haute valeur contribuera significativement à l'accroissement des sources de revenus des groupes cibles.
4. Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale	La collaboration étroite avec les bailleurs de fonds et les autres institutions sous régionales et internationales assurera une suite des activités à la fin du projet.

2.4.2 Aspect institutionnel (existera-t-il des structures permettant la poursuite des activités à la fin de l'action ? Y aura-t-il une « appropriation » locale des résultats de l'action ?)

Les composantes institutionnelles liées à chaque résultat attendu du projet assureront une continuation des activités à la fin du projet. Si possible, le projet renforcera des structures déjà existantes. Uniquement au cas où il existe une forte demande pour des structures inexistantes avec une forte probabilité que des nouvelles structures vont continuer à exister à la fin du projet, le projet facilitera la création de ces structures par les acteurs concernés.

Résultat	Structures permettant la poursuite des activités à la fin de l'action
1. Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu	Le projet renforcera l'organisation des entreprises et des groupements paysans au niveau local. Ces structures vont poursuivre leurs activités après la fin du projet.
2. Les filières des produits forestiers non ligneux prioritaires sont développées	Le projet renforcera l'organisation des organisations professionnelles et des cadres de concertation par filières. Ces structures vont poursuivre leurs activités après la fin du projet.
3. Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication	Le projet va collaborer pour ce volet avec les structures villageoises mentionnées ci-dessus.
4. Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale	Un réseau des institutions actives dans le domaine du développement des petites entreprises de production forestière, comprenant la recherche et la formation, sera établi et continuera ses activités à la fin du projet.

2.4.3 Aspect politique (quel sera l'impact structurel de l'action – par exemple va-t-elle résulter en de meilleurs lois, codes de conduite, méthodes, etc ?)

L'aspect politique du projet est important et lié à chaque résultat attendu du projet.

Résultat	Impact structurel au niveau politique
1. Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu	La méthodologie ADM sera adaptée au contexte Centre Africain et appliquée par des services gouvernementaux et les collectivités locales. Cela renforcera les capacités de ses groupes cibles et contribuera à la meilleure application des politiques dans le pays. Les études spécifiques (sur le cadre légal et le genre) peuvent contribuer à la révision des lois existantes en proposant des amendements.
2. Les filières des produits forestiers non ligneux prioritaires sont développées	Les études de marché et les systèmes d'informations sur le marché fourniront des informations clés pour le secteur politique afin de prendre des décisions stratégiques pour le développement de ces filières. L'organisation des réunions des acteurs permettra aux acteurs d'entrer dans un dialogue avec les services gouvernementaux et de formuler leurs attentes auprès du secteur public.
3. Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication,	La recherche sur les possibilités de la domestication et de la récolte durable des PFNL fournira des informations clés pour dans le domaine politique afin de prendre des décisions stratégiques pour le développement des PFNL prioritaires.
4. Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale	Ce résultat met l'accent sur l'impact du projet au niveau politique à travers le développement d'une stratégie sous-régionale sur la valorisation des PFNL, la facilitation des relations entre le secteur public et privé et l'établissement d'un système pilote d'évaluation de valeur réelle des PFNL.

2.5 Cadre logique

CADRE LOGIQUE DE L'ACTION

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèse
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation des ressources naturelles contribue à la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale - Les forêts en Afrique Centrale sont gérées de façon durable - Les institutions actives dans le secteur forêt en Afrique Centrale fonctionnent effectivement - Les capacités gouvernementales existent pour promouvoir efficacement la gestion durable des forêts en Afrique Centrale 	<ul style="list-style-type: none"> - Une contribution plus significative des PFNL au BIP - Une réduction de la pression humaine sur les ressources forestières commercialisées - Plus d'activités sont réalisées conjointement par les institutions concernées - Les gouvernements contribuent efficacement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 	Statistiques nationales, rapports de suivi sur les objectifs du OMD, rapport d'activités des partenaires (SNV, FAO, CIFOR, ICRAF, WWF)	
Objectif spécifique	Les revenus des populations sont accrus à travers l'entreprenariat, le renforcement des capacités et la gestion durable des ressources forestières dans un environnement institutionnel favorable	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus des acteurs concernés sont augmentés - Au moins une filière des PFNL cibles est établie - Au moins une institution nationale en RDC et au Cameroun soutient activement le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière 	Statistiques nationales, rapport d'activités des partenaires et des autres organismes concernés	<p><u>Conditions:</u> Stabilité politique dans la sous région, application des objectifs de la CEMAC/CEEAC, pas de détérioration du climat d'investissement dans la sous région, amélioration continue de la dynamique du secteur public/privé</p> <p><u>Risque:</u> RDC : Réchauffement des conflits, détérioration du contexte socio-économique ; Cameroun : Manque de bonne gouvernance et de volonté politique sur le sujet</p>
Résultats attendus		Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les	Quelles sont les sources d'information pour ces	Quelles conditions externes doivent être réalisées pour

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèse
		résultats attendus ?	indicateurs ?	obtenir les résultats attendus dans le temps escompté ?
Résultat 1	1. Le renforcement des capacités des petites entreprises de production forestière est soutenu	- 1.000 entreprises forestières soutenues en augmentant leurs revenus par au moins 7% - 50 Organisations de producteurs renforcés ou créés	Rapports de projet	Stabilité politique et économique dans les zones d'intervention
Résultat 2	2. Les filières des produits forestiers non ligneux prioritaires sont développées	- Au moins une filière trouve une ouverture sur le marché international - Le volume des produits transformés augmente au moins de 7% - Le volume des échanges transfrontaliers d'au moins deux produits augmente d'au moins 7%	Rapport du projet, statistiques nationales	Stabilité politique et économique dans la sous région
Résultat 3	3. Les techniques de gestion durable des PFNL prioritaires sont renforcées, notamment de la récolte et de la domestication	- Au moins 1 cultivar est intégré dans les systèmes agroforestiers existants - Au moins 1 cultivar est disponible à travers les pépinières et parcs à bois au niveau des communautés. - Des fiches de vulgarisation sont largement diffusées dans la sous-région	Rapports de projet, rapports et publications des autres organisations concernées	Techniques de domestication disponibles, marché porteur pour les PFNL cibles
Résultat 4	4. Les cadres institutionnel et légal sont adaptés au fonctionnement des acteurs des PFNL en Afrique Centrale	- Au moins 2 séminaires par an sont organisés en coopération avec les institutions sous-régionales - 6 réunions sont organisées entre le secteur privé et le secteur public	Rapport de projet, rapports d'atelier publiés	Les institutions et acteurs concernés s'intéressent au sujet et sont disponibles pour la collaboration

Activités à développer		Moyens : <i>Quels moyens sont requis pour mettre en oeuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</i>	<i>Quelles pré-conditions sont requises avant que l'action commence ?</i> <i>Quelles conditions hors du contrôle direct du Bénéficiaire doivent être réalisées pour la mise en oeuvre des activités prévues ?</i>
Activités relatives au résultat 1	1.1 Appuyer les capacités des petites entreprises en zone forestière dans l'organisation, la production, la transformation, la commercialisation et le marketing des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de formation des partenaires et des groupes cibles (sous-activité 1.1.1) - Expert en ADM (1.1.1), du rôle des femmes aux petites entreprises, de la situation foncière, cadre politique (1.1.2) - Facilitateurs pour la mise en oeuvre de l'approche ADM - Contrats pour la réalisation des études de marché, des études techniques des produits principaux, des études des technologies indigènes appropriées, de l'analyse et amélioration de 5 filières de valeur (1.1.3) - Contrat pour les facilitateurs pour la formation de 50 organisations de producteurs (1.1.4) - 4 missions appui technique de FAO 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédilection pour et connaissance des méthodes participatives chez les partenaires du projet, y compris les gouvernements des pays concernés ; - Situation politique assez stable pour pouvoir ce mobiliser dans le pays

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

<p>Activités relatives au résultat 2</p>	<p>2.1 Réaliser des études de la production, de la consommation et de marché sur les PFNL cibles</p> <p>2.2 Vulgariser les technologies appropriées pour améliorer la qualité des produits</p> <p>2.3 Organiser des réunions des acteurs sur les filières concernées</p> <p>2.4 Améliorer le système d'information sur le marché pour les PFNL cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Experts socio-économiques (2.1.1-2.1.4, (2.2.1), de formation (2.2.3), facilitateurs (2.3.2) - Ateliers de formation (2.2.2) - Matériaux informatiques (2.4.2) 	<p><u>Pré-conditions</u> : Demande suffisante pour les PFNL sélectionnés, disponibilité des technologies</p> <p><u>Conditions</u> : Acteurs sont intéressés aux activités du projet</p>
<p>Activités relatives au résultat 3</p>	<p>3.1 Consolider et diffuser les techniques de développement et d'intégration des cultivars des espèces agroforestières à haute valeur</p> <p>3.2 Développer et vulgariser des techniques de récolte durable</p> <p>3.3 Analyser le potentiel de certification des PFNL prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier sous-régional et ateliers nationaux (3.1.1) - Formation des paysans (3.1.2) - Soutien aux partenaires (3.2.2) - Réunions de planification et de coordination (toutes activités) - Voyage et travaux sur le terrain - Matériaux de terrain - Consultation pour les activités 3.1 et 3.2 - Experts en certification (3.3.1 et 3.3.2) - Lettre d'Accord avec des partenaires en certification (3.3.2) - Petit équipement pour les activités du terrain 	<p><u>Pré-conditions</u> : Demande suffisante pour les PFNL sélectionnés, disponibilité des technologies</p> <p><u>Conditions</u> : Demande pour les PFNL certifiés</p>

Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale

<p>Activités relatives au résultat 4</p>	<p>4.1 Développer une stratégie sous-régionale pour une meilleure valorisation des PFNL</p> <p>4.2 Faciliter les relations entre le secteur public et le secteur privé au niveau régional et international</p> <p>4.3 Etablir un réseau des institutions actives pour le développement des petites entreprises de production forestière</p> <p>4.4 Etablir un système d'évaluation de valeur réelle des PFNL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers sous régionaux (4.1.1, 4.1.2, 4.3.2) - Expert juridique (4.1.3) et institutionnel (4.3.1) et PFNL ((4.4.1, 4.4.2, 4.4.3) - Réunions nationales et sous-régionales du secteur public/privé (4.2.1, 4.2.2) - Lettre d'accord pour la facilitation du réseau 'petite entreprises forestières' (4.3.3) - Soutien aux membres de réseau (4.3.3) - Lettre d'accord avec partenaires locales (4.4.2, 4.4.3) 	<p>Pré-conditions : Volonté de collaboration par les institutions concernées</p>
--	--	--	--

